

LES MINEURS

chaque fois plus sages



Les infractions commises par les jeunes de moins de 18 ans ont chuté de 29 % en cinq ans

► *“Il n’y a plus de jeunesse !”,* disent parfois les plus anciens. Mais les chiffres publiés hier par le collège des procureurs généraux pourraient bien les démentir. De 82.944 en 2010, les affaires FQI (faits qualifiés d’infraction) commises par des mineurs sont passées à 58.914 en 2014. Ces affaires regroupent les faits d’incivilités, de dégradation, de possession de drogue, de vol ou encore de vandalisme.

Certains types d’infractions ont connu une diminution notable. C’est le cas des destructions, dégradations et incendies (-50 %), des vols qualifiés (-43 %) ou encore des vols avec violence (-32 %).

D’un autre côté, les affaires concernant la possession de produits stupéfiants ou de substances dopantes ont vu leur nombre augmenter. La hausse a été de 14 % entre 2010 et 2014. L’année dernière, 7.439 délits de stupéfiants ont été enregistrés dans le pays, soit le chiffre le plus élevé depuis cinq ans.

SI LES PROCUREURS se disent heureux de constater une telle baisse générale, ils peinent à trouver des explications. *“Pour nous, c’est un peu*

le mystère de la chambre jaune. Notre première hypothèse est de dire que les jeunes sont tout simplement plus sages. Mais cela ne peut pas expliquer une chute aussi spectaculaire”, note Christian De Valkeneer, procureur général de Liège.

Autre piste possible, l’arrivée de la loi Salduz, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012. *“Cette loi prévoit, pour le contrevenant, l’assistance d’un avocat dès le premier interrogatoire. Cela veut donc dire aussi plus de paperasse et une procédure plus lourde pour les agents. On pourrait donc s’imaginer que, pour des délits mineurs, les policiers auraient eu tendance à être plus laxistes. Mais nous avons interrogé des commissariats. Ils nous ont assuré que ce n’était pas le cas”,* poursuit le procureur général.

EN CE QUI CONCERNE les tendances pour les années à venir, difficile dans cette configuration de faire des pronostics. *“Le nombre d’infractions a baissé ces dernières années, on ne voit pas bien pourquoi il repartirait à la hausse. Mais nous ne pouvons rien prévoir”,* avoue M. De Valkeneer.

R. D.